

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 06551

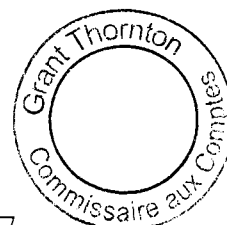
Numéro SIREN : 449 572 999

Nom ou dénomination : JSR

Ce dépôt a été enregistré le 30/11/2022 sous le numéro de dépôt 59954

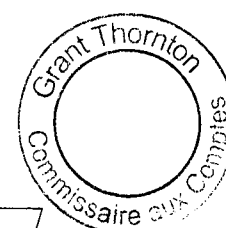
Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/22	Net au 31/03/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 383 519	267 808	2 115 711	2 182 349
Fonds commercial	10 845 416		10 845 416	10 789 395
Autres immobilisations incorporelles	5 200	631 090	-625 890	5 200
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	55 690	52 900	2 789	5 577
Autres immobilisations corporelles	21 299 554	15 552 763	5 746 792	6 846 626
Immob. en cours / Avances & acomptes	108 953		108 953	166 208
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	317 926	259 224	58 702	184 281
Autres titres immobilisés				
Prêts	12 700		12 700	
Autres immobilisations financières	1 834 976		1 834 976	1 768 559
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	36 863 934	16 763 786	20 100 148	21 948 194
Stocks				
Matières premières et autres approv.	311 507	57 238	254 269	254 269
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	23 442 793	4 474 135	18 968 658	19 357 838
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 130 740	402 881	727 860	445 515
Fournisseurs débiteurs	106 995		106 995	11 384
Personnel	8 773		8 773	7 840
Etat, Impôts sur les bénéfices				33 492
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	282 617		282 617	303 223
Autres créances	1 176 680		1 176 680	369 366
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	46 199 542		46 199 542	33 612 120
Charges constatées d'avance	739 001		739 001	667 498
TOTAL ACTIF CIRCULANT	73 398 649	4 934 254	68 464 395	55 062 544
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif	2 998		2 998	28 504
COMPTES DE REGULARISATION	2 998		2 998	28 504
TOTAL ACTIF	110 265 580	21 698 039	88 567 541	77 039 243



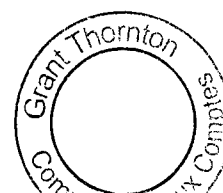
Bilan

	Net au 31/03/22	Net au 31/03/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	6 186 425	6 186 425
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 344 958	2 344 958
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	609 500	609 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	5 560 994	9 393 000
Résultat de l'exercice	9 970 814	-3 832 005
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	24 672 692	14 701 877
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	872 309	668 549
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	872 309	668 549
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	28 440 781	32 147 658
<i>Découverts et concours bancaires</i>	9 423	17 348
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	28 450 204	32 165 006
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	2 444 972	3 409 659
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	16 895	60 866
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 520 797	20 999 841
<i>Personnel</i>	1 812 051	927 118
<i>Organismes sociaux</i>	2 948 656	2 635 840
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	2 162 473	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	668 773	540 804
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	717 040	899 514
Dettes fiscales et sociales	8 308 993	5 003 277
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 308	2 308
Autres dettes	277 735	27 860
Produits constatés d'avance	638	
TOTAL DETTES	63 022 541	61 668 816
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	88 567 541	77 039 243



Compte de résultat

	du 01/04/21 au 31/03/22 12 mois	%	du 01/04/20 au 31/03/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	79 848 711	100,00	53 333 659	100,00	26 515 052	49,72
Production stockée	-1 334 221	-1,67	-1 474 548	-2,76	140 328	-9,52
Subventions d'exploitation	4 206 117	5,27	262 211	0,49	3 943 906	NS
Autres produits	5 977 332	7,49	4 027 193	7,55	1 950 139	48,42
Total	88 697 940	111,08	56 148 514	105,28	32 549 425	57,97
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p. & aut.approv.	27 001 012	33,82	17 668 992	33,13	9 332 020	52,82
Variation de stock (m.p.)			28 047	0,05	-28 047	-100,00
Autres achats & charges externes	28 690 730	35,93	23 759 031	44,55	4 931 698	20,76
Total	55 691 742	69,75	41 456 071	77,73	14 235 671	34,34
MARGE SUR M/SES & MAT	33 006 198	41,34	14 692 444	27,55	18 313 755	124,65
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	1 170 745	1,47	1 023 667	1,92	147 078	14,37
Salaires et Traitements	9 929 221	12,44	7 209 575	13,52	2 719 646	37,72
Charges sociales	2 996 894	3,75	2 107 092	3,95	889 802	42,23
Amortissements et provisions	7 111 617	8,91	7 508 732	14,08	-397 116	-5,29
Autres charges	25 694	0,03	47 358	0,09	-21 664	-45,74
Total	21 234 170	26,59	17 896 423	33,56	3 337 747	18,65
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 772 028	14,74	-3 203 980	-6,01	14 976 008	-467,42
Produits financiers	62 220	0,08	62 729	0,12	-509	-0,81
Charges financières	364 576	0,46	424 721	0,80	-60 145	-14,16
Résultat financier	-302 356	-0,38	-361 991	-0,68	59 635	-16,47
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	11 469 672	14,36	-3 565 971	-6,69	15 035 643	-421,64
Produits exceptionnels	2 305 376	2,89	1 039 666	1,95	1 265 709	121,74
Charges exceptionnelles	804 057	1,01	1 339 193	2,51	-535 136	-39,96
Résultat exceptionnel	1 501 319	1,88	-299 526	-0,56	1 800 846	-601,23
Participation des salariés	804 212	1,01			804 212	
Impôts sur les bénéfices	2 195 965	2,75	-33 492	-0,06	2 229 457	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE	9 970 814	12,49	-3 832 005	-7,18	13 802 820	-360,20



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS JSR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022, dont le total est de 88 567 541 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 9 970 814 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/06/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

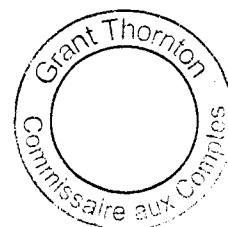
Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
- * Installations techniques : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

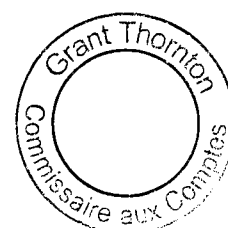
Frais d'émission des emprunts et coûts des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Les coûts d'emprunts engagés pour l'acquisition ou la production d'un stock sont déduits en charges.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Règles et méthodes comptables

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

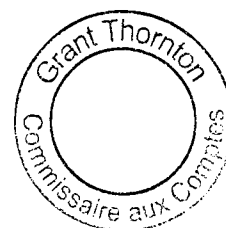
Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

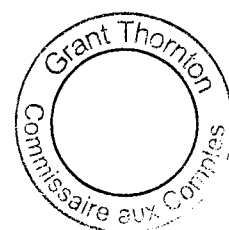


Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	10 789 395	56 021		10 845 416
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 400 149	22 549	33 979	2 388 719
Immobilisations incorporelles	13 189 544	78 570	33 979	13 234 135
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	55 690			55 690
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 187 243	638 830	372 864	18 453 210
- Matériel de transport	178 986	12 782		191 767
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 320 609	373 248	39 280	2 654 577
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	166 208	255 280	312 535	108 953
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	20 908 735	1 280 140	724 678	21 464 197
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	443 505	8 702	134 281	317 926
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 768 559	298 082	218 965	1 847 676
Immobilisations financières	2 212 064	306 784	353 246	2 165 602
ACTIF IMMOBILISE	36 310 343	1 665 494	1 111 903	36 863 934



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	78 570	1 280 140	306 784	1 665 494
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	78 570	1 280 140	306 784	1 665 494
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		312 535		312 535
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	33 979	412 144	353 246	799 368
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	33 979	724 678	353 246	1 111 903

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Droit au bail et fonds de commerce	10 845 416			10 845 416
Total	10 845 416			10 845 416

Méthodes utilisées pour le calcul des provisions sur actifs incorporels et corporels

1 – Principes

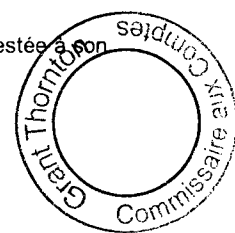
Les fonds de commerce non amortis sont testés systématiquement à chaque clôture d'exercice.

Dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, la valeur nette comptable de l'actif, ou du groupe d'actifs, est comparée à sa valeur actuelle.

A l'issue de ce test de dépréciation, si la valeur des fonds de commerce est notablement inférieure à leur valeur nette comptable, il est constaté une dépréciation pour ramener les immobilisations qui les composent à leur valeur actuelle.

2 - Applications

Les succursales de la société JSR génèrent des entrées de trésorerie indépendantes. A ce titre, chacune d'entre elle a été testée à son niveau, sur la base de sa valeur actuelle.



Notes sur le bilan

Les tests de valeurs ont été pratiqués en comparant la valeur nette comptable de l'ensemble des éléments des fonds de commerce de chacune des succursales par rapport à sa valeur actuelle, déterminé en fonction de son niveau d'activité.

La valeur actuelle retenue de chaque fonds de commerce a été déterminée en appliquant un coefficient de 80% au chiffre d'affaires hors taxe généré par chaque magasin ; le coefficient de valorisation appliqué dans le secteur du prêt à porter se situant entre 50% et 120% du chiffre d'affaires hors taxe.

Les résultats des tests pratiqués ont mis en évidence des valeurs actuelles supérieures aux valeurs nettes comptables pour 43 magasins sur 47 et des valeurs réelles inférieures aux valeurs nettes comptables pour 4 magasins sur 47.

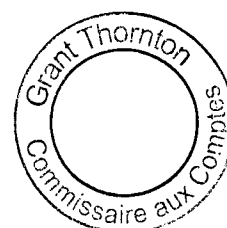
Bien que, l'ensemble des valeurs actuelles des 47 succursales est supérieur à l'ensemble des valeurs nettes comptables, il a été constaté une provision pour dépréciation des fonds de commerce correspondant à la perte de valeur sur 4 succursales dont la valeur retenue à 80% du chiffre d'affaires hors taxes est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
JSR LUXEMBOURG L-1118 LUXEMBOURG	50 000	-185 301	100,00	-18 658
JSR IS LTD 99 TEL AVIV	2 308		100,00	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				



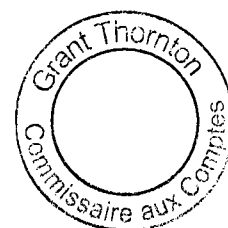
Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	52 308	50 000	265 617		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	212 600	61 722	6 514	267 808
Immobilisations incorporelles	212 600	61 722	6 514	267 808
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 113	2 787		52 900
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 278 129	1 577 760	196 313	13 659 576
- Matériel de transport	84 852	37 183		122 035
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 477 231	326 938	33 017	1 771 152
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	13 890 324	1 944 669	229 331	15 605 663
ACTIF IMMOBILISE	14 102 924	2 006 392	235 845	15 873 471



Notes sur le bilan

Actif circulant

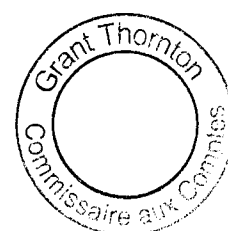
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 558 100 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	265 618		265 618
Prêts	12 700		12 700
Autres	1 834 976		1 834 976
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 130 740	1 130 740	
Autres	1 575 065	1 575 065	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	739 001	739 001	
Total	5 558 100	3 444 807	2 113 294
Prêts accordés en cours d'exercice	13 500		
Prêts récupérés en cours d'exercice	800		

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	34 800
FOURNISSEURS AVOIR A REC	13 540
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	1 051 390
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	2 958
Total	1 102 688



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		631 090		631 090
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	259 224			259 224
Stocks	5 476 414	4 474 135	5 419 176	4 531 373
Créances et Valeurs mobilières	402 881			402 881
Total	6 138 519	5 105 225	5 419 176	5 824 568

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	5 105 225	5 419 176
Financières		
Exceptionnelles		

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 4 531 373 euros.

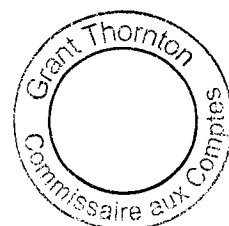
Les taux de dépréciation des stocks sont identiques à ceux utilisés l'année précédente et tiennent compte des conséquences de la crise du COVID19 sur la valeur des stocks anciens et leurs conditions d'écoulement.

Les taux pratiqués au 31 mars 2022 sont les suivants :

- 86% sur les stocks de plus de 6 ans
- 55% sur les stocks anciens de 6 ans
- 35% sur les stocks anciens de 5 ans
- 20% sur les stocks anciens de 4 ans et les stocks permanents.

Les taux pratiqués au 31 mars 2021 sont les suivants :

- 86% sur les stocks de plus de 6 ans
- 55% sur les stocks anciens de 6 ans
- 35% sur les stocks anciens de 5 ans
- 20% sur les stocks anciens de 4 ans et les stocks permanents.



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

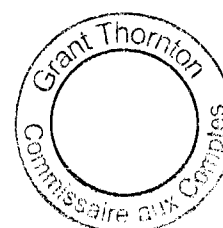
Capital social d'un montant de 6 186 425,00 euros décomposé en 233 450 titres d'une valeur nominale de 26,50 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Actions ordinaires	233 450			233 450
TOTAL	233 450			233 450

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/09/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	9 393 000
Résultat de l'exercice précédent	-3 832 005
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	5 560 994
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	5 560 994
Total des affectations	5 560 994



Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2022
Capital	6 186 425				6 186 425
Primes d'émission	2 344 958				2 344 958
Réserve légale	609 500				609 500
Report à Nouveau	9 393 000	5 560 994	5 560 994	9 393 000	5 560 994
Résultat de l'exercice	-3 832 005	3 832 005	9 970 814	-3 832 005	9 970 814
Total Capitaux Propres	14 701 877	9 393 000	15 531 809	5 560 994	24 672 692

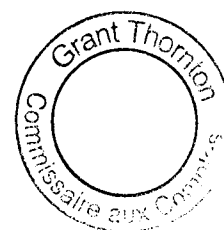
Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	575 167	340 884	95 110		820 943
Garanties données aux clients	64 878	9 328	25 837		48 368
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	28 504	2 998	28 504		2 998
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques					
et charges					
Total	668 549	353 210	149 451		872 309

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

Exploitation		
Financières	2 998	28 504
Exceptionnelles	350 212	120 946



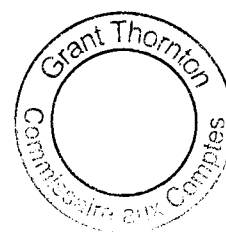
Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 63 005 646 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	9 423	9 423		
- à plus de 1 an à l'origine	28 440 781	7 119 312	20 844 149	477 320
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 520 797	23 520 797		
Dettes fiscales et sociales	8 308 993	8 308 993		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 308	2 308		
Autres dettes (**)	2 722 706	2 722 706		
Produits constatés d'avance	638	638		
Total	63 005 646	41 684 176	20 844 149	477 320
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 705 955			
(**) Dont envers les associés	2 444 972			



Notes sur le bilan

Charges à payer

Montant

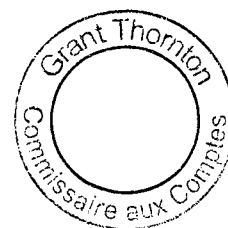
FOURNISSEURS FNP	371 362
INT COURUS SUR EMPRUNTS	24 059
AGIOS A PAYER	739
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	903 745
PARTICIPATION DES SALAIRES	804 212
PROVISION COM PERSONNEL	45 343
CAP SUR ACCORDS EN COURS	8 800
TAXES FORM APPRENT	13 008
EFFORT CONSTRUCTION	51 439
CHARGES SOC COM MARS	17 684
CHARGES SOC CONGES PAYES	352 460
FORFAIT SOCIAL PARTICIPATION	160 842
CVAE A PAYER	379 049
CFE A PAYER	83 768
TASCOM A PAYER	34 325
C3S A PAYER	109 654
TAXE DEFI A PAYER	4 890
TVS A PAYER	401
COM GARANTIE PGE A PAYER	7 690
COMM GARANTIE COURUES/PGE	10 496
AGEFIH A PAYER	69 316
AVOIRS A ETABLIR	68 424

Total
3 521 706

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT D AV.	186 904		
CHARGES CONSTAT D AV. FR. COLLECT	552 097		

Total
739 001


Notes sur le bilan

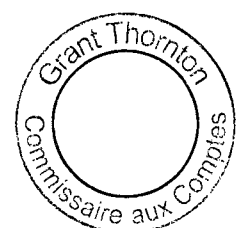
Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONST D AVANCE	638		
Total	638		

Impacts de l'événement Covid-19

L'exercice a été marqué par des fermetures administratives du 1er avril au 18 mai 2021.

La société JSR a perçu des aides de l'état (Fonds de solidarité, aides aux coûts fixes et l'aide aux loyers) pour un montant total de 4.069.728 €



Notes sur le compte de résultat

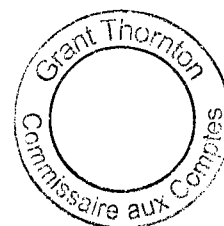
Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	77 611 708	1 090 287	78 701 995
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	924 036		924 036
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	222 680		222 680
TOTAL	78 758 424	1 090 287	79 848 711

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/03/2022	31/03/2021
Produits financiers de participation	562	2 152
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 326	292
Reprises sur provisions et transferts de charge	28 504	12 889
Différences positives de change	29 828	47 396
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	62 220	62 729
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 998	28 504
Intérêts et charges assimilées	298 489	318 682
Différences négatives de change	63 089	77 535
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	364 576	424 721
Résultat financier	-302 356	-361 991



Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79110000 - TRANSF CHARGES AFFILIES	292 788	
79110300 - TRANSF REMBT ASSURANCE	218 587	
79110301 - TRANSF REMBT CHRONOPOST WEB	8 621	
79115000 - VARIAT FRAIS COLLECTION	29 790	
	549 786	
Total	549 786	

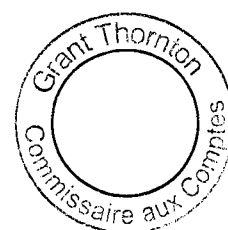
Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités retard fournisseurs	225 297	
Pénalités, amendes fiscales	3 647	
Autres charges exceptionnelles	14 623	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	210 275	
Provisions pour risques et charges	350 212	120 947
Pénalités perçues		125 168
Indemnité d'éviction		1 250 000
Avoirs sur pénalités bailleurs antérieures		569 271
Autres produits exceptionnels		239 991
TOTAL	804 054	2 305 376

Résultat et impôts sur les bénéfices



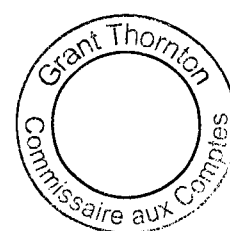
Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	11 469 672	2 195 965	9 273 707
+ Résultat exceptionnel	1 501 319		1 501 319
- Participations des salariés	804 212		804 212
Résultat comptable	12 166 779	2 195 965	9 970 814

(*) comporte les crédits d'impôt

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 389 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	23	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	363	
Ouvriers		
Total	389	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : SANDY RLK

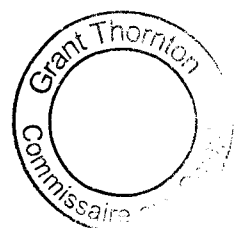
Forme : SAS

SIREN : 351185519

Au capital de : 45 735 euros

Adresse du siège social :

124, Rue de la Faisanderie 75016 PARIS



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Montant en
euros

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

22 759

Engagements de crédit-bail immobilier

Garanties : Nantissements de fonds de commerce

9 650 000

Garanties : Nantissements de comptes bancaires rémunérés

47 048

En cours d'acceptation à payer sur Crédoc Euros

4 239 487

En cours de Crédits Documentaires irrévocables

833 429

Garanties à première demande

1 721 748

Autres engagements donnés

16 491 712

Total

16 514 471

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

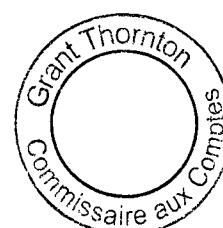
Autres engagements donnés :

- Nantissements de fonds de commerce :

Notre société a consenti des garanties (nantissements) au profit de différents établissements bancaires, dans le cadre d'octroi de prêts.

Les montants garantis à l'origine s'élèvent à 9.650.000 €.

Les garanties y afférentes sont indiquées pour les montants restants dus, soit au 31 mars 2022 à 4.885.766 €.



Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				47 855	47 855
Cumul exercices antérieurs				21 787	21 787
Dotations de l'exercice				9 571	9 571
Amortissements				31 358	31 358
Cumul exercices antérieurs				23 583	23 583
Exercice				9 955	9 955
Redevances payées				33 538	33 538
A un an au plus				7 641	7 641
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				7 641	7 641
A un an au plus				12 523	12 523
A plus d'un an et cinq ans au plus				2 596	2 596
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				15 118	15 118
Montant pris en charge dans l'exercice				9 955	9 955

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 138 584 euros

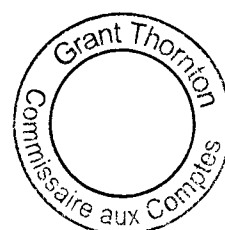
Les engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées sont les suivants :

- Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 742 492 €

- Dette actuarielle : 138 382 €

Les provisions pour Indemnités de départ à la retraite (IDR) ne font pas l'objet d'une comptabilisation.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

JSR

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 6 186 425. €

10/16 Avenue de l'Europe

92300 LEVALLOIS PERRET

Exercice clos le 31 mars 2022

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et

de Commissariat aux Comptes

au capital de 2 297 184 €

inscrite au tableau de l'Ordre de la région

Paris Ile France et membre

de la Compagnie régionale de Versailles

RCS Nanterre B 632 013 843

91, rue Nationale

59045 LILLE Cedex

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

SAS JSR

Exercice clos le 31 mars 2022

Aux associés de la Société JSR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société JSR relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

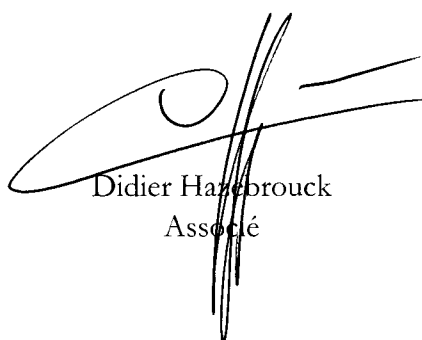
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 19 septembre 2022

Le Commissaire aux Comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Didier Hazebrouck
Associé

JSR
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 6.186.425 euros
10 à 16, Avenue de l'Europe
92300 LEVALLOIS PERRET
RCS NANTERRE 449 572 999

Copie certifiée conforme

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 29 SEPTEMBRE 2022

Les associés de la société JSR, société par actions simplifiée au capital de 6.186.425 euros divisé en 233.450 actions de 26,50 euros chacune, dont le siège social est situé 10 à 16, Avenue de l'Europe à Levallois Perret (92300), ont tenu au siège social une assemblée générale ordinaire.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Isaac Jean-Claude RHOUM, représentant de la société SANDY RLK, présidente.

Monsieur Didier HAZEBROUK, représentant la société GRANT THORNTON, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le président constate que les associés présents ou régulièrement représentés possèdent plus de la moitié des actions, et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée,

La feuille de présence,

L'inventaire des valeurs actives et passives de la société,

Le rapport de gestion du président,

Les rapports du Commissaire aux Comptes,

Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le président déclare que l'inventaire, le bilan, le compte de résultat, le rapport de gestion de la présidence et les rapports du Commissaire aux Comptes, la liste des associés, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Lecture du rapport de gestion de la présidence sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le 31 mars 2022,
- ✓ Rapport du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission,
- ✓ Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022,
- ✓ Quitus à la présidence,
- ✓ Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce,
- ✓ Affectation du résultat de l'exercice,
- ✓ Pouvoirs pour formalités.

Le président donne lecture du rapport de gestion du président ainsi que des rapports du Commissaire aux Comptes.

Divers propos sont échangés, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour de la présente assemblée.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du président et du rapport du commissaire aux comptes sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, ainsi que toutes explications complémentaires fournies oralement, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion de la présidence et les comptes annuels arrêtés à la date du 31 mars 2022, tels qu'ils sont présentés.

L'assemblée générale approuve en conséquence, les actes de gestion accomplis par le président au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait, et donne quitus entier et sans réserve au président de sa gestion pour ledit exercice.

Voix pour : 233.450

Voix contre : —

Abstention : —

En conséquence des votes exprimés, cette résolution est *adoptée* -

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, approuve la proposition d'affectation du résultat telle qu'elle lui a été présentée par le président et décide en conséquence, d'affecter le bénéfice de 9.970.814,40 euros aux comptes :

- réserve légale : 9.142,50 euros
- report à nouveau : 9.961.671,90 euros

Voix pour : 233.450

Voix contre : —

Abstention : —

En conséquence des votes exprimés, cette résolution est *adoptée* -

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce déclare approuver les termes dudit rapport.

Voix pour : 233.450

Voix contre : —

Abstention : —

En conséquence des votes exprimés, cette résolution est *adoptée* -

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour l'accomplissement des formalités de publicité et de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

Voix pour : 233.450

Voix contre : —

Abstention : —

En conséquence des votes exprimés, cette résolution est *adoptée* -

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture a été signé par les associés présents ou représentés.

ARTEX

EXPERTISE COMPTABLE & COMMISSARIAT AUX COMPTES

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NANTERRE

4, Rue Pablo Neruda
92000 NANTERRE

Paris, le 18 novembre 2022

Recommandé AR N°1A 199 097 6720 4

Nos Réf. : LC/221108
Dossier : SAS JSR
10-16, Avenue de l'Europe 92300 Levallois Perret
Objet : Dépôt des comptes annuels au 31 mars 2022

Monsieur le greffier,

Nous vous prions de trouver ci-joint aux fins de dépôt, les documents concernant les comptes de la société ci-dessus référencée, pour l'exercice clos le 31 mars 2022, à savoir :

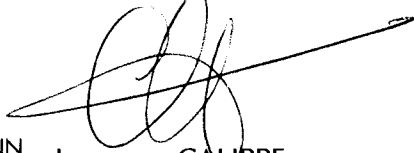
- 1 exemplaire de l'assemblée générale annuelle,
- 1 exemplaire du rapport du commissaire aux comptes.

A cet effet, vous trouverez également ci-joint, un chèque de 45,34 euros.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser le récépissé de dépôt correspondant.

Dans cette attente,

Nous vous prions de croire, Monsieur le greffier, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Laurence CALIPPE
lcailippe@artex.fr

155 BOULEVARD HAUSSMANN
75008 PARIS
TEL. : 01 45 63 20 22
01 45 63 20 70
FAX : 01 45 63 20 44
www.artex.fr

ERIC SADOUN
MARC NAPARSTEK

Experts Comptables
Commissaires aux Comptes